

Université Côte d'Azur : 31,7 M€ pour un campus santé « à la hauteur de nos ambitions » (J.Brisswalter)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°264583 - Publié le 21/09/2022 à 17:07

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 22/09/2022 à 10:21



Jeanick Brisswalter et Xavier Latour -

« Notre université souffre d'une vétusté immobilière, liée au fait que nous n'avons pas été présents dans le plan campus en 2008. La faculté de médecine est particulièrement concernée. Dans mes promesses de campagne, j'avais annoncé la volonté d'avoir dans le prochain CPER (Contrat de plan État-région) un campus santé à la hauteur de nos ambitions en termes de formation et d'innovation. Nous avons mis toutes nos forces sur l'arbitrage entre l'État et la Région. »

C'est ce que déclare [Jeanick Brisswalter](#), président de l'Université Côte d'Azur, dans un entretien accordé à News Tank le 17/09/2022. Il s'exprime au sujet de la création d'un futur campus santé « au plus tôt pour 2025 » à l'université.

Les engagements de ce projet de 31,7 M€ inscrit au CPER 2021-2027 de la Région Sud sont les suivants :

- 10,9 M€ de l'État,
- 9 M€ de la Région,
- 6,8 M€ de la Métropole,
- 3 M€ du Département,
- 2 M€ de l'Université Côte d'Azur.

« Le projet de campus santé de l'Université Côte d'Azur est le projet prioritaire dans le prochain CPER pour la Métropole. Les moyens les plus importants sont mis sur ce campus santé », déclare [Xavier Latour](#), VP (Vice-président(e)) en charge de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) pour la Métropole de Nice et professeur des universités à l'Université Côte d'Azur.

« Il s'inscrit aussi dans un schéma d'aménagement du territoire. Le campus sera installé dans le quartier Saint-Jean-d'Angély, en pleine restructuration, dans lequel on trouve déjà les formations en économie et en gestion, ainsi qu'un parc de logements étudiants, dont le nombre va augmenter. »

« Important d'avoir toute la palette des disciplines de santé »

Le projet de campus santé à l'Université Côte d'Azur vise à réunir l'ensemble des formations en santé à l'université.

« L'institut de formation des masseurs kinésithérapeutes a intégré l'établissement comme établissement composante, nous avons déjà une faculté d'odontologie, et la partie maïeutique. Il y a la réflexion sur l'universitarisation des formations paramédicales, avec dans notre université l'orthophonie qui est très active », indique Jeanick Brisswalter.

« En tant qu'université, il nous est important d'avoir toute la palette des disciplines de santé. Nous souhaitons également avec ce projet de campus santé favoriser une approche pluriprofessionnelle, avec la possibilité de formations intersectorielles plus en phase avec les attentes actuelles des professions. »

« Nous souhaitons également mettre en place un collège de santé qui regroupe l'ensemble des formations de ce secteur. Cela va dans le sens du projet de campus santé qui donne une meilleure visibilité aux formations, dans un "bloc santé" ».

Ouvrir un parcours de pharmacie

« Il nous manque la filière pharmacie. Les étudiants qui souhaitent faire pharmacie partent à AMU (Aix-Marseille Université) pour continuer leur cursus à l'issue de la première année de santé », note le président de l'établissement, qui travaille à la création d'un parcours.

« Nous avons déjà des forces pour encadrer les étudiants de première année qui choisissent le cursus de pharmacie et qui à l'heure actuelle continuent leurs études à AMU ; si nous mettons en place ce parcours, il faudra à court terme un effort de l'université en postes. »

« Les enseignants-chercheurs de l'université et notamment de la faculté de médecine ont déjà travaillé sur la formation. Nous souhaitons l'ouvrir le plus rapidement possible, si possible en 2023, si nous obtenons l'autorisation. Nous espérons le faire avant que le campus ne soit bâti. »

« Permettre aux 35 étudiants classés en pharmacie de rester à l'Université Côte d'Azur et sur le territoire »

« Ce que l'on souhaite, c'est permettre aux 35 étudiants classés en pharmacie à l'issue de la première année et qui partent à AMU pour étudier de pouvoir rester à l'Université Côte d'Azur ; ils pourront ainsi rester sur notre territoire. C'est aussi un souhait de la Ville de Nice et de la Métropole que d'avoir cette formation de pharmaciens, pour faire face à un risque de pénurie s'il n'y a pas de renouvellement de praticiens sur le territoire. »

Les relations avec les partenaires et les décideurs

« Philippe Dulbecco, ex recteur délégué pour l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation) en Région Sud, était totalement informé du projet et le soutenait fortement. Nous n'avons pas encore eu l'opportunité d'en parler précisément avec la nouvelle rectrice Esri de la Région Sud, Fabienne Blaise. »

« Notre objectif était d'arriver avec un projet construit et crédible lorsque nous avons travaillé sur le dossier l'an passé. Il nous faut à présent convaincre les autorités régionales de nous soutenir, et bien évidemment porter notre message aux ministères que c'est un besoin, à la fois au ministère de la santé et au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). »

« Il est nécessaire de travailler de façon harmonieuse avec Aix-Marseille Université. J'en ai parlé au président, il faut que les communautés soient impliquées et bien en phase sur ce projet. »

« La volonté d'avoir une filière pharmacie au sein de l'Université Côte d'Azur répond à trois objectifs »

« Nous sommes dans un travail de négociation et d'analyse des chiffres avec les ministères. C'est d'abord l'Université Côte d'Azur qui est cheffe de file ; la métropole intervient en soutien », dit Xavier Latour, VP en charge de l'ESR à Nice.

Il cite les objectifs liés à ce cursus en pharmacie :

« Les étudiants de l'Université Côte d'Azur qui obtiennent le concours de première année de santé et qui sont classés en pharmacie partent étudier à AMU, voire plus loin. Parfois, c'est un critère pour ne pas continuer leur parcours en pharmacie. C'est un problème parce que dans la cinquième ville de France, avoir des étudiants qui sont obligés de poursuivre leurs études ailleurs, ce n'est pas satisfaisant. »

« Nous avons été alertés par les professionnels de pharmacie, notamment ceux d'officine, d'une pénurie de praticiens dans le département des Alpes-Maritimes. Ils évaluent le manque à 200 pharmaciens d'officine au niveau départemental, selon une étude en date de juin 2021. »

Nous avons un taux de pharmaciens par officine qui est parmi le plus faible de la région Sud et même parmi les plus bas en France. Cette pénurie s'explique notamment par le fait que des étudiants qui partent après la première année ne reviennent pas sur le territoire. Avec pour conséquence le manque de pharmaciens — de pharmaciens assistants, et de repreneurs d'officines — alors que les départs en retraite augmentent ».

« Le campus santé doit regrouper à terme les formations en médecine, orthophonie, ergothérapie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, et sciences infirmières. L'objectif est de favoriser l'interaction entre les disciplines. Le cursus de pharmacie trouve sa place dans ce projet. »

« Tout est réuni pour que des collègues rejoignent la filière pharmacie à Nice »

Interrogé sur l'attractivité de Nice pour de potentiels PU- (Professeur des universités - praticien hospitalier)PH (Praticien hospitalier) et MCF (Maître.sse de conférences)-PH, Xavier Latour répond :

« Quand vous êtes PU-PH, vous regardez la vitalité de la recherche et la qualité des formations dispensées. À Nice nous coérons les deux cases : nous avons des laboratoires qui sont dynamiques, qui sont attractifs, dans lesquels il y a déjà d'ailleurs des enseignants chercheurs qui travaillent, par exemple, en chimie en lien avec les activités pharmaceutiques.

Concernant les formations, il faut admettre que la filière se développera progressivement. Je crois que c'est assez motivant pour des collègues d'être à l'origine de la construction d'une filière et d'accompagner son développement dans la durée, d'être pionniers. »

Et de conclure : « L'Université Côte d'Azur est une Idex (Initiative(s) d'excellence), l'une des neuf universités intensives en recherche, qui est une université avec un statut expérimental et qui demande sa transformation en grand établissement en ayant enclenché le processus de sortie de l'EPE (Etablissement public expérimental). Franchement, tout est réuni pour que des collègues rejoignent la filière pharmacie à Nice ».

Christian Estrosi : « Demander le soutien de l'État »

Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole Nice Côte d'Azur a évoqué le projet de création d'un département de pharmacie au sein de l'Université de Côte d'Azur avec François Braun, ministre des solidarités et de la santé, le 13/09/2022.

« Cet échange m'a permis de demander le soutien de l'État quant à la création d'un département de pharmacie au sein de l'Université Côte d'Azur. Cela nous permettra de maintenir un nombre de pharmaciens suffisant sur le territoire que ce soit dans les officines ou dans les laboratoires. »

Il déclare également :

« J'ai également interpellé François Braun sur le nombre d'internes insuffisant, et ce depuis des années. Il est aujourd'hui nécessaire que Nice obtienne à minima 250 internes afin de redensifier le territoire et de conserver l'expertise hospitalo-universitaire. »



Jeanick Brisswalter

Membre de la CP2U @ France Universités

Président @ Université Côte d'Azur (EPE)

Date de naissance : 16/12/1958

Parcours

Depuis janvier 2021	France Universités Membre de la CP2U
Depuis janvier 2020	Université Côte d'Azur (EPE) Président
2016 - décembre 2019	Université Côte d'Azur (Comue UCA) Vice-président en charge de la recherche
2016 - décembre 2019	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Vice-président recherche
2014 - 2016	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
2009 - 2014	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Fondateur et directeur du laboratoire de motricité humaine, éducation sport santé
1999 - 2009	Université de Toulon Directeur du laboratoire d'ergonomie sportive

-

Fiche n° 38059, créée le 08/01/2020 à 11:47 - Màj le 21/01/2021 à 12:24



Xavier Latour

Vice-président ESR et formation tout au long de la vie @ Métropole Nice Côte d'Azur

Doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques @ Université de Nice Sophia Antipolis

Professeur des universités en droit public @ Université de Nice Sophia Antipolis

Parcours

-	Université de Rouen Professeur des universités en droit public
---	--

Depuis juillet 2020

Métropole Nice Côte d'Azur

Vice-président ESR et formation tout au long de la vie

Depuis avril 2019

Université de Nice Sophia Antipolis

Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques

Depuis 2013

Université de Nice Sophia Antipolis

Professeur des universités en droit public

Établissement & diplôme

1998 - 1998

[Université Paris 5 - Descartes](#)

Doctorat de droit public

1998 - 1998

Barreau de Paris

Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

Fiche n° 40040, créée le 21/07/2020 à 15:58 - Màj le 21/09/2022 à 10:15



Université Côte d'Azur (EPE)

Catégorie : Université

Adresse du siège

28 Avenue de Valrose
06108 Nice Cedex 2 France

Général

Date de création	Décret du 25/07/2019
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nice
Composantes	Cinq établissements-composantes : <ul style="list-style-type: none"> • l'Observatoire de la Côte d'Azur ; • la Villa Arson ; • le Centre international de recherche musicale ; • l'Institut de formation en masso-kinésithérapie ; • l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille.
PIA	Idex UCA Jedi

Associés et partenaires

Établissements associés

- Skema Business School via sa future filiale azuréenne ;
- Le Conservatoire à rayonnement régional de Nice ;
- Le Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower ;
- L'École supérieure de réalisation audiovisuelle de Nice ;
- La Sustainable Design School;
- Le Centre Antoine Lacassagne.

Présidence

Président : Jeanick Brisswalter (élu le 09/01/2020)

Effectifs étudiants

2019-20	33 390
2020-21	34 897

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2018-19	20
2019-20	268

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2018-19	943
2019-20	914

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2020	251,6 M€
2021	258,4 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2020	204,7 M€
2021	205,3 M€

Source(s) : *Open data Mesri*

Fonds de roulement (en jours)

2020	38,3
2021	24,6

Source(s) : *Open data Mesri*

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 9527, créée le 09/01/2020 à 04:42

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »